

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, 6 mars 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE N°1

Alerte météo Vigilance orange pour vents violents sur le département de l'Isère

Météo France a placé le département de l'Isère en vigilance orange pour vents violents à compter de ce jour à midi.

Cet épisode devrait concerner la vallée du Rhône et le nord Isère dès le début de l'après midi avec des vents pouvant aller de 100 à 110km/h, voire 120 km/h en rafales.

Selon Météo France, les massifs montagneux du sud de l'Isère devraient être concernés par cet épisode en fin d'après-midi avec des vents pouvant aller de 120 à 130km/h en rafales.

Une attention particulière doit être portée aux chapiteaux, structures, aux parcs arborés et aux remontées mécaniques.

Fin de l'épisode annoncé ce soir à minuit.

Plus d'information sur le site : <http://vigilance.meteofrance.com/>

Conséquences possibles :

- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées très importantes.
- Des dégâts nombreux et importants sont à attendre sur les habitations, les parcs et plantations. Les massifs forestiers peuvent être fortement touchés.
- La circulation routière peut être rendue très difficile sur l'ensemble du réseau.
- Les transports aériens, ferroviaires et maritimes peuvent être sérieusement

- affectés.
- Le fonctionnement des infrastructures des stations de ski peut être rendu impossible

Devant les différents risques liés à cette alerte météorologique, le Préfet de l'Isère engage chacun à faire preuve de vigilance et à respecter les consignes de sécurité.

Consignes de sécurité :

- Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- Ne vous promenez pas en forêt.
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

Contact presse :
Service communication de la Préfecture
Téléphone :04 76 60 48 05
pref-communication@isere.gouv.fr

